43e Congrès
Strasbourg
Du 2 au 6 juin 2025

Une Fédération organisée, engagée
pour une industrie forte
préservant l'environnement

la cgt métallurgie

BILAN FINANCIER

ANNÉES 2020/2021/2022/2023

“Une gestion financière engagée et maitrisée

Avant-propos

Ce bilan financier présente les données financières certifiées pour les exercices clos des années 2020, 2021, 2022 et 2023, conformément à la loi d’août 2008. Ces comptes ont été validés par notre Commissaire aux Comptes et approuvés par le Comité Exécutive Fédérale.

Les budgets élaborés durant cette mandature ont été conçus pour refléter fidèlement les orientations adoptées lors de notre 42ème congrès de Montpellier. Notre objectif a été de mettre en œuvre les moyens les plus efficaces pour concrétiser les décisions prises collectivement.

Notre organisation, ancrée concrètement dans la réalité sociale, est naturellement impactée par les évolutions législatives qui influencent notre environnement. Malheureusement, ces évolutions régressives nous ont contraints à adapter notre politique financière pour répondre aux défis actuels, tout en respectant nos règles de vie fédérale.

Notre priorité demeure avant tout l’écoute et le soutien des activités de notre organisation sur l’ensemble du territoire, que ce soit par le biais de soutiens financiers, par la mise en place de détachements de camarades, par les actions revendicatives contre les politiques régressives ou un patronat aux exigences sans limite, mais également par la formulation de revendications visant à obtenir de nouveaux droits et à améliorer ceux existants, nous nous engageons pleinement aux côtés de nos syndicats, répondant aux exigences des travailleuses et des travailleurs.

01 Faire grandir la CGT : une priorité politique et financière

Depuis le 42e Congrès fédéral, trois années de luttes pour la défense de nos droits et pour faire avancer nos revendications, se sont écoulées. Au cœur de ces luttes, des milliers de salariés ont rejoint et renforcé notre CGT :

- 3444 nouveaux camarades en 2020
- 2127 nouveaux camarades en 2021
- 2684 nouveaux camarades en 2022
- 4435 nouveaux camarades en 2023

Avec **12690 nouvelles adhésions** réalisées durant l'exercice 2020 à 2023, à l'approche de l'ouverture de notre 43e congrès fédéral, le nombre de syndiqués est de **49 555 (2023)** pour l'ensemble de la Fédération, Ingénieurs Cadres Techniciens et Retraités compris. Notre objectif de continuer à nous renforcer reste d'actualité et à portée de main, tant les besoins d'organisations sur le terrain, dans l'entreprise et dans les territoires, sont essentiels.

La situation économique et sociale du pays, et en particulier de notre branche d'activité, exige une CGT offensive et présente sur le terrain, pour accompagner et développer les luttes et les travailleurs.

Les enjeux sont forts, qu'il s'agisse des négociations dans les branches, dans les entreprises ou qu'il s'agisse des batailles menées pour le maintien des emplois, d'une industrie, des salaires ou des retraites.

Ainsi, **notre Fédération œuvre avec détermination pour que toutes ces actions témoignent d'une vitalité et d'un engagement forts sur ces sujets.**

Pour autant, le nombre d'adhérents reflète insuffisamment cette réalité, et les nouvelles adhésions ne suffisent pas à inverser significativement la courbe de croissance. Cette croissance est malheureusement très souvent freinée par les restructurations et fermetures d'entreprises et les départs en retraite.

Malgré le déploiement de notre activité sur le terrain, et les adhésions enregistrées durant la mandature, nous faisons face à des difficultés à pérenniser l'engagement de nos syndiqués. Si des syndicats et les structures territoriales (USTM, UL et UD), parviennent à syndiquer et à créer de nouvelles structures, ces efforts demeurent insuffisants pour inverser la tendance. **Il est essentiel que chaque syndicat et chaque structure de la FTM-CGT analyse les départs et s'empare de la question de la continuité syndicale.** Trop de zones restent sans présence syndicale, privant de nombreux salariés de tout contact avec la CGT. Là où nous sommes implantés, des campagnes régulières et offensives de syndicalisation doivent être menées. Au-delà de l'aspect financier, c'est notre visibilité, notre capacité d'action et notre ancrage territorial qui sont en jeu. **Le renforcement des structures de proximité (USTM/CCM, syndicats locaux) doit ainsi devenir une priorité stratégique.**

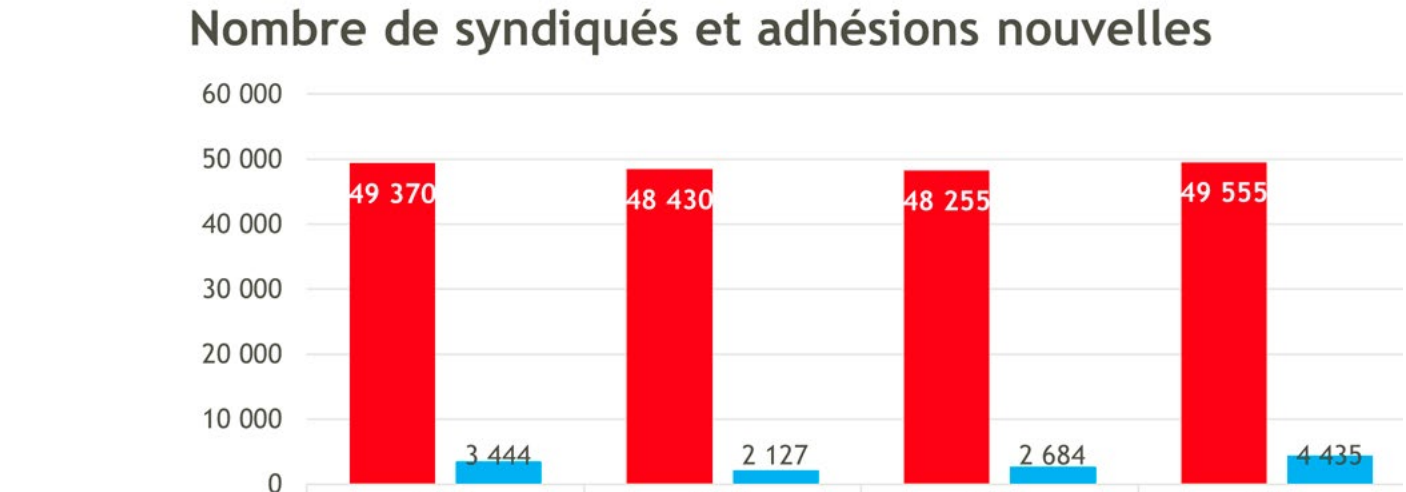

	2020	2021	2022	2023
Nombre de Syndiqués	49 370	48 430	48 255	49 555
Adhésions Nouvelles	3 444	2 127	2 684	4 435

La bataille de la syndicalisation et **du renforcement de la CGT** nous oblige à adapter en permanence notre outil syndical aux mutations du travail et aux réalités des territoires. Pour garantir un véritable rayonnement et une efficacité maximale des structures de proximité, **il est essentiel de mobiliser pleinement notre force militante, en articulant étroitement l'action revendicative, la syndicalisation et la lutte pour la représentativité.**

Cet engagement s'est concrétisé en 2023 par **une progression notoire de 9 % des nouveaux adhérents**, démontrant que le salariat répond positivement lorsqu'il perçoit **une CGT mobilisée pour la défense des emplois, des conditions de travail** et **des enjeux sociaux et environnementaux**. Les derniers résultats sur la représentativité syndicale confirment cette dynamique, malgré les offensives extérieures visant à affaiblir la CGT.

Cependant, une vigilance particulière doit être portée à la question du 1 % statutaire, qui constitue le socle financier indispensable de notre autonomie syndicale. Aujourd'hui, force est de constater que l**e niveau moyen des cotisations mensuelles reste trop souvent en-deçà de ce seuil statutaire**, ce qui fragilise directement notre capacité d'action. En effet, le prix moyen du timbre syndical est actuellement **inférieur à 1 % du SMIC mensuel**, ce qui met en lumière l'écart important entre les cotisations actuelles et l'objectif nécessaire pour garantir une indépendance syndicale pleine et entière.

L'augmentation de la moyenne de timbres par carte, couplée à une régularité accrue des reversements, doit être au cœur de nos priorités afin de parvenir rapidement à ce **1 % net du salaire en cotisation syndicale.** Cet objectif n'est pas simplement comptable : il est avant tout politique. Il s'agit de **garantir l'indépendance financière de la CGT**, de ne pas dépendre de financements extérieurs, et de doter nos structures locales des moyens nécessaires pour accompagner les luttes au plus près du terrain, renforcer nos actions revendicatives et préparer l'avenir.

Dans cette perspective, il est également essentiel d'améliorer nos outils de gestion et de suivi des adhérents. La version V2 de Cogitiel, prévue pour être déployée en 2027, devra permettre des avancées significatives en matière de suivi, de gestion des adhérents et de pilotage syndical. Cet outil sera un levier indispensable pour accompagner les syndicats dans la remontée des cotisations et l'amélioration de la régularité des reversements.

Année	2020	2021	2022	2023
Timbre moyen	11,52 €	11,93 €	12,11 €	12,39 €
1% du SMIC mensuel Net	12,19 €	12,31 €	12,69 €	13,98 €
Timbre moyen Ouvrier	11,43 €	11,77 €	11,61 €	11,74 €
Timbre moyen UFICT	16,86 €	16,87 €	19,87 €	17,70 €
Timbre moyen UFR	8,89 €	9,42 €	9,50 €	11,25 €

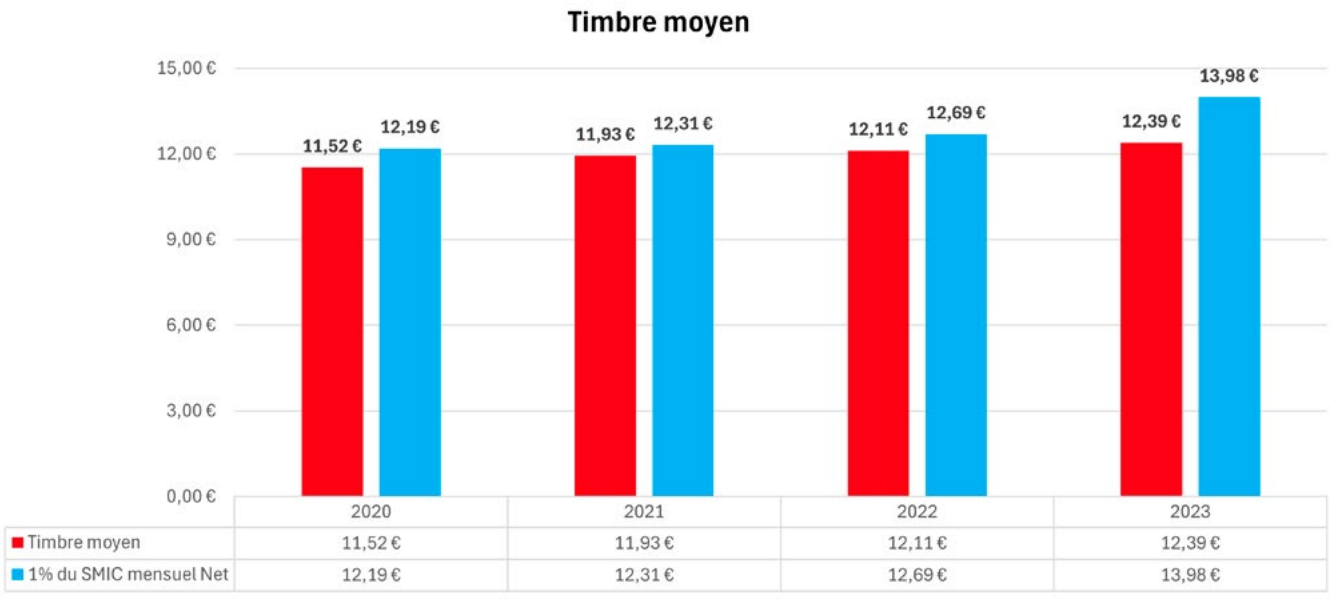

02 Un engagement financier et humain pour l'action syndicale dans les territoires

La Fédération, durant ce mandat, a continué à déployer des conventions de détachement avec les entreprises, afin de renforcer et d'animer l'activité dans les territoires.

Aujourd'hui, 55 camarades bénéficient d'un détachement partiel ou intégral, financé principalement par notre Fédération, pour mener l'activité dans les territoires.

Le montant des détachements des années 2020 à 2023 pour l'activité des territoires représente :

- 422 886 € pour l'année 2020
- 442 044€ pour l'année 2021
- 667 980 € pour l'année 2022
- 652 058 € pour l'année 2023

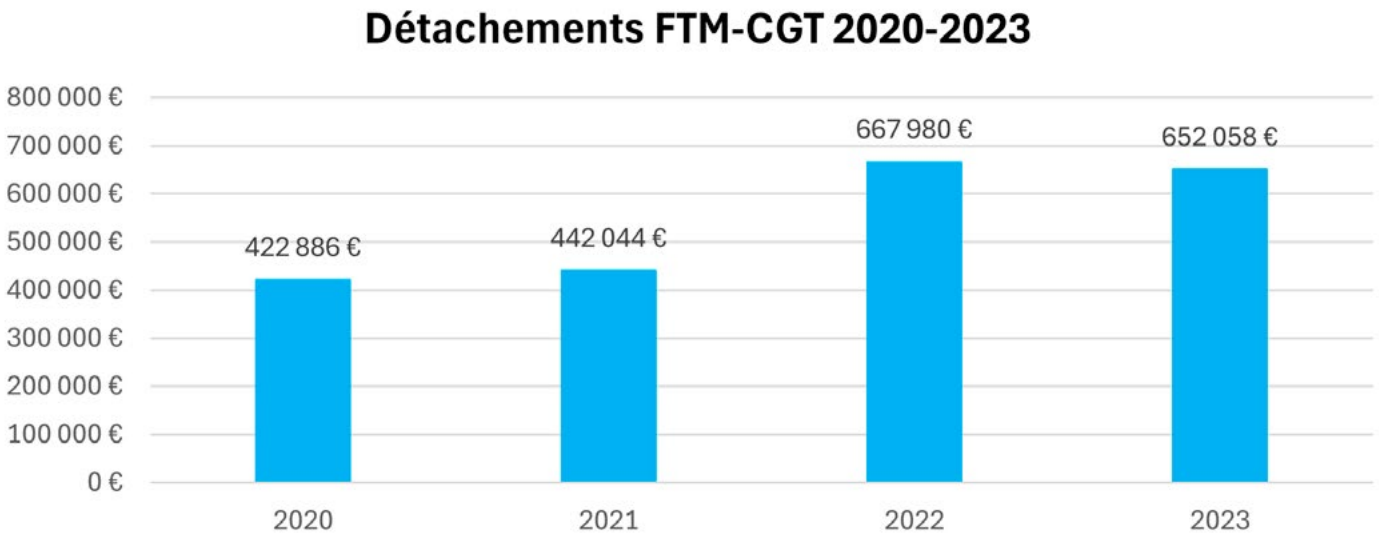

La Fédération a **renforcé le budget d'aide aux territoires afin de soutenir l'action revendicative**. Ces aides ont permis d'apporter un appui matériel, organisationnel et juridique, tout en accompagnant la mise en place d'USTM et de collectifs régionaux pour développer l'activité syndicale au plus près des lieux de travail.

Cependant, nous constatons une augmentation significative des demandes d'aide juridique de la part des syndicats et des camarades. Si ce soutien est parfois nécessaire, il ne doit pas devenir un substitut à notre démarche syndicale. **Notre socle, c'est le syndicalisme de terrain, d'intervention directe, d'organisation collective, et non un syndicalisme essentiellement juridique ou procédurier.**

Le rôle de la Fédération est donc double : apporter un accompagnement juridique lorsqu'il est indispensable, tout en réaffirmant que notre force réside d'abord dans l'action collective, la présence sur le terrain et la capacité à mobiliser les travailleuses et les travailleurs. C'est en consolidant cette approche que nous pourrons réellement répondre aux besoins des salariés et faire vivre une CGT offensive, implantée et indépendante.

Ces aides durant les mandatures de 2020 à 2023 s'élèvent à :

- 45 787 € pour l'année 2020 **dont l'aide juridique 0 €**
- 73650 € pour l'année 2021 **dont l'aide juridique 29 368 €**
- 91 906 € pour l'année 2022 **dont l'aide juridique 51 711 €**
- 80 540 € pour l'année 2023 **dont l'aide juridique 15 349 €**

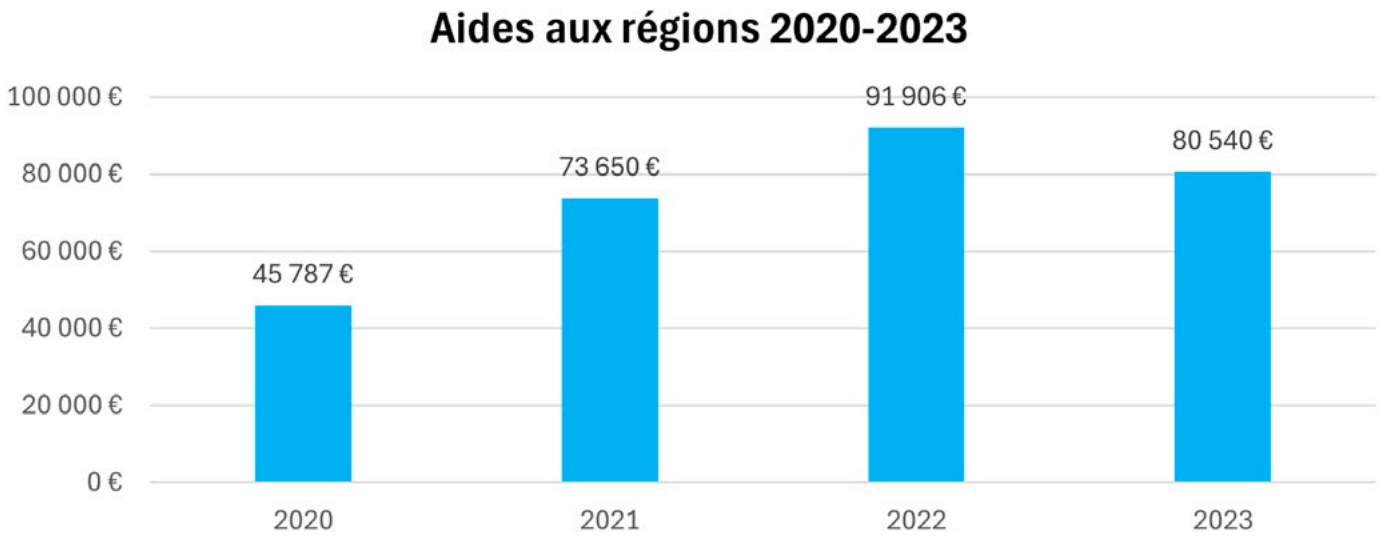

03 La formation syndicale : un outil stratégique pour le renforcement et l'émancipation

La Formation Syndicale est bien plus qu'un complément de l'activité militante : **elle en est le cœur battant.** Dans une période où les offensives patronales et gouvernementales visent à fragiliser les droits des travailleurs et les travailleuses, où les idées réactionnaires et fascistes se diffusent dans les lieux de travail, **se former collectivement devient un acte politique de résistance et d'émancipation**. La formation permet de transmettre les savoirs syndicaux, de consolider la culture de classe, de déconstruire les discours dominants et de donner aux militants les outils nécessaires pour analyser, agir et transformer la réalité sociale.

Mais la formation n'est pas seulement un levier idéologique : elle est aussi un investissement stratégique. **Chaque militant et militante formé est un relais potentiel d'organisation, de syndicalisation et d'action collective.** C'est pourquoi l'enjeu financier de la Formation Syndicale est central. Allouer des ressources suffisantes, récurrentes et autonomes pour garantir l'accès de toutes et tous à la formation, quel que soit leur statut ou leur secteur, est une priorité.

Cela suppose de préserver les budgets dédiés, **d'intégrer la formation dans les priorités de la Fédération et des syndicats,** et d'en faire un axe incontournable de notre autonomie financière, c'est aussi le moyen de financer notre activité en territoires. C'est la raison pour laquelle un module fédéral de formation des premiers dirigeants à la Politique Financière de syndicat et de structure est une nécessité qu'il faut prioriser et mettre en œuvre sur les thèmes :

- **Le rôle de responsable à la politique financière,**
- **La bataille sur le 1 % des cotisations syndicales,**
- **Les règles comptables applicables aux syndicats.**

Investir dans la formation, c'est investir dans l'indépendance de la CGT. C'est construire une organisation plus forte, plus consciente, plus capable d'affronter les défis présents et à venir. **C'est assurer la continuité de notre syndicalisme de transformation sociale, en renouvelant les militants et les militantes et en consolidant notre capacité collective d'analyse et d'action.**

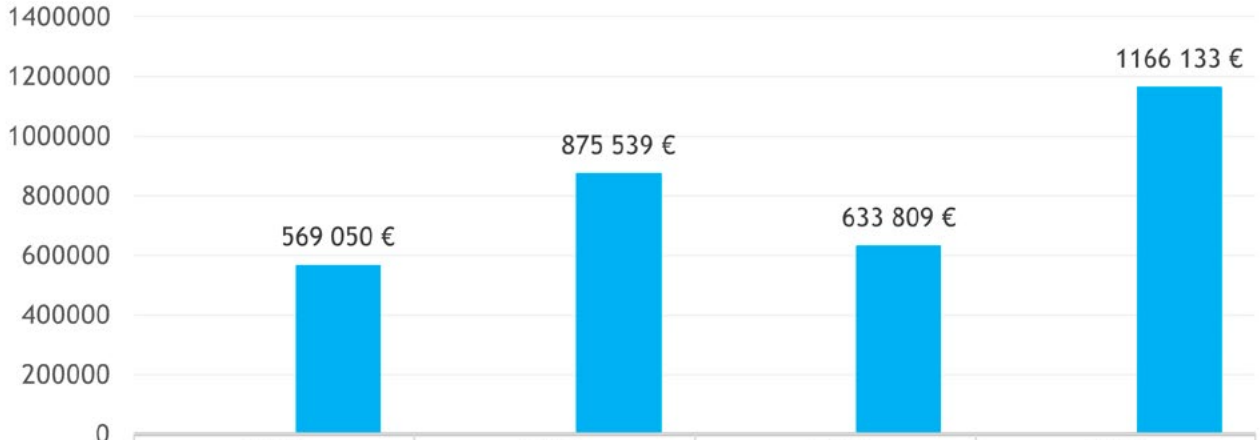

	2020	2021	2022	2023
Nombre de stages	35	46	49	56
dont stages SSCT	27	33	37	40
Recettes	569 050 €	875 539 €	633 809 €	1166 133 €

04 Gagner de nouveaux droits syndicaux dans les entreprises

Le gouvernement et le patronat mènent **une offensive continue pour réduire voire supprimer les moyens accordés aux syndicats.** Leur objectif est clair : **affaiblir notre capacité d'action et d'organisation**.

Certains groupes dénoncent unilatéralement les accords de droits syndicaux conclus dans les entreprises, sans même ouvrir de négociation.

Cette stratégie vise à nous isoler et à fragiliser nos acquis. Nous devons **poursuivre la défense des droits syndicaux et en conquérir de nouveaux.**

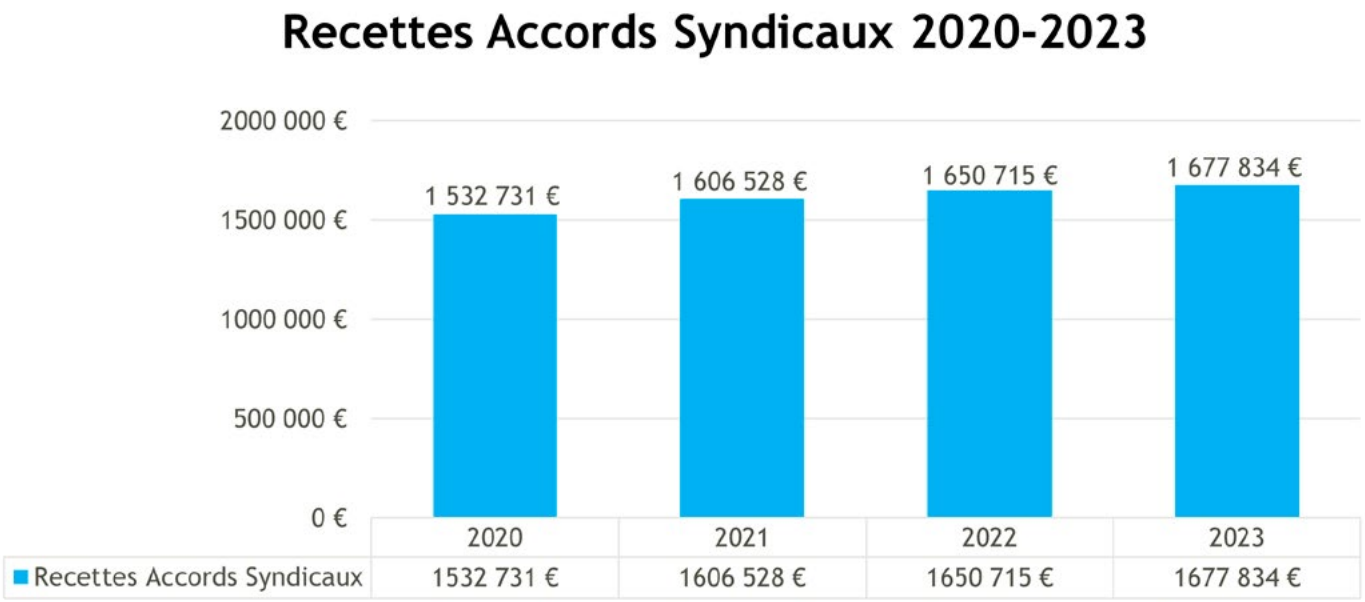

05 Une communication au service de notre combat idéologique

Le secteur Communication représente l'un des plus gros postes de dépense de la Fédération. Ce choix financier est assumé : **la communication est un outil indispensable de propagation de notre idéologie et de notre projet syndical de transformation sociale**. Ce secteur a su s'adapter aux attentes des militantes et des militants, moderniser ses productions et élargir ses supports. Mais l'évolution rapide des outils de communication et des pratiques numériques nous oblige à redoubler d'efforts et d'investissements pour relever le défi d'une propagande syndicale puissante et offensive, à la hauteur des enjeux actuels.

La mise en place du Mensuel des Métallurgistes il y a quelques années, qui rassemble les activités de la Fédération, a rencontré un accueil très positif. Pourtant, cet outil reste insuffisant face aux transformations sociétales et médiatiques. Il nous faut aller plus loin, pour que notre message touche l'ensemble des militants, sympathisants et salariés.

Dans cette perspective, la refonte complète de notre site internet, aujourd'hui en cours, constitue un investissement majeur. L'objectif est de rendre ce site plus accessible, plus interactif et mieux adapté aux usages contemporains, afin de devenir un véritable outil de diffusion, de formation et d'organisation.

En 2023, la Fédération a décidé d'abonner tous les nouveaux syndiqués au journal NVO. Ce choix stratégique et politique vise à **encourager la lecture de la presse syndicale CGT, à combattre l'influence idéologique des médias capitalistes, et à ancrer nos adhérents dans une culture syndicale critique et offensive**. Il est impératif que chaque syndiqué accède à une information syndicale indépendante, pour renforcer sa conscience de classe et son engagement militant.

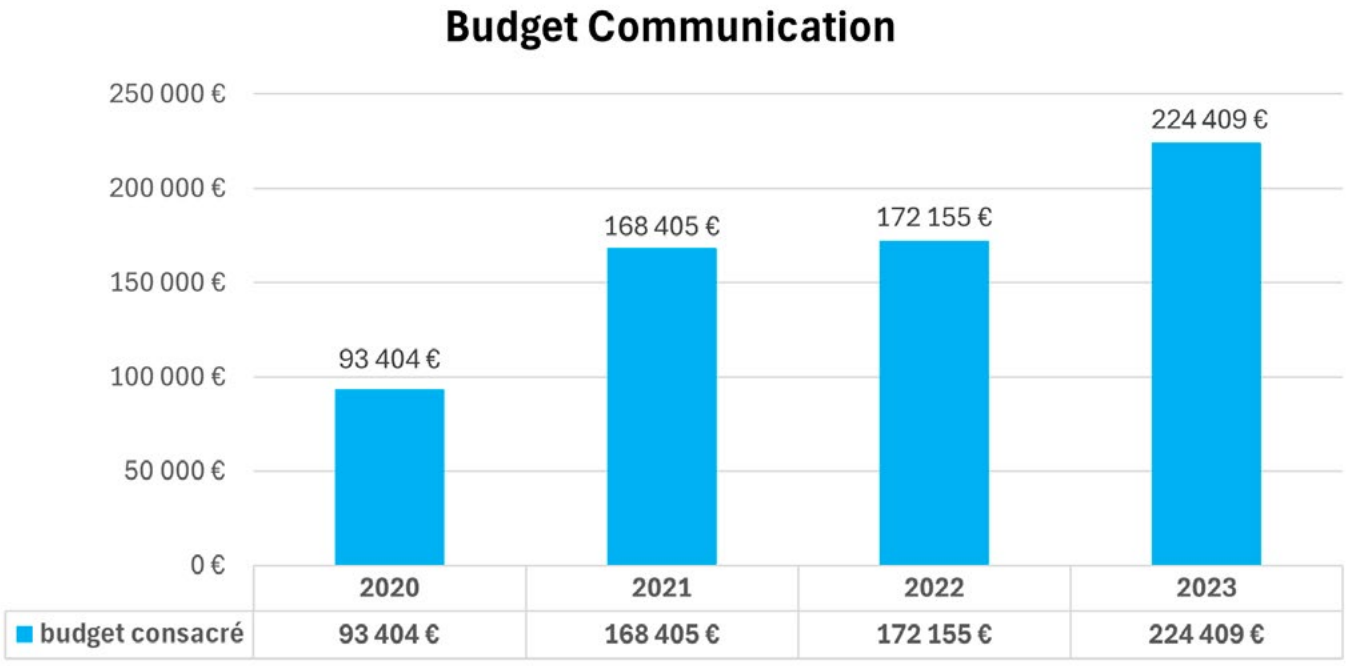

Conclusion

Ce bilan financier est bien plus qu'un simple document comptable ou statutaire. C'est un outil de clarification politique, une lecture stratégique de notre organisation. Il doit être lu à la lumière des grands combats de la CGT : de la conquête du droit syndical à celle de la Sécurité sociale, en passant par les grandes grèves qui ont forgé l'histoire du mouvement ouvrier en France. À chaque étape, c'est l'organisation, la conscience de classe et l'indépendance syndicale qui ont permis les victoires.

Ce bilan reflète les choix que nous faisons en matière de ressources, de priorités et d'organisation. Il trace la direction politique que nous voulons poursuivre dans les années à venir. **Il affirme que nous sommes une organisation syndicale qui refuse la résignation.**

Les constats sont clairs : notre indépendance financière est menacée si nous ne renforçons pas massivement l'adhésion. Nos dépenses doivent être mieux ciblées, priorisées sur les secteurs essentiels : la Formation, la Vie Syndicale, la Politique Revendicative, la Politique Financière et la Communication. Nos recettes doivent provenir d'une base militante élargie et consolidée, non de financements précaires soumis au bon vouloir du patronat ou des pouvoirs publics.

Mais au-delà des chiffres, ce bilan porte une ambition : **celle d'une Fédération fidèle à son histoire et résolument tournée vers l'avenir.**

Une Fédération qui assume le conflit social, qui défend sans compromis les droits des travailleurs, qui œuvre à la transformation de la société, et qui construit ses propres moyens d'action pour ne dépendre de personne. Cela exige une discipline financière rigoureuse, mais surtout une cohérence politique entre nos discours et nos actes.

Compte de gestion

Introduction

Cette partie présente une analyse complète des comptes de gestion de notre Fédération des Travailleurs de la Métallurgie pour les années 2020, 2021, 2022 et 2023. Nous examinerons les recettes, les dépenses, ainsi que les résultats financiers, en mettant en évidence les tendances majeures et les défis rencontrés au cours de cette période. L'objectif est d'offrir une vue d'ensemble claire de la gestion financière de notre organisation et de proposer des pistes d'amélioration pour garantir la stabilité.

COMPTE DE GESTION	2020	2021	2022	2023
RECETTES				
Cotisations	**1 558 612 €**	**1 665 653 €**	**1 608 705 €**	**1 647 290 €**
Commission FNI	0 €	0 €	0 €	0 €
Autres recettes	**4 162 634 €**	**4 644 525 €**	**4 844 021 €**	**5 585 606 €**
Produits financiers et exceptionnels	207 325 €	19 359 €	71 776 €	17 244 €
TOTAL DES RECETTES	**5 928 572 €**	**6 329 537 €**	**6 524 502 €**	**7 250 140 €**
DÉPENSES				
Rémunérations et cotisations sociales	2 590 803 €	2 605 864 €	2 672 548 €	2 859 935 €
Communication et publications	93 404 €	168 405 €	172 155 €	224 409 €
Réunions et Déplacements	531 138 €	733 728 €	1 162 054 €	1 297 225 €
Congrès fédéral	0 €	10 022 €	480 680 €	117 €
Congrès UFICT	23 224 €	1 046 €	0 €	0 €
Congrès UFR	3 728 €	0 €	0 €	81 700 €
Relations internationales	34 800 €	37 779 €	98 364 €	38 609 €
Gestion générale	1 542 917 €	1 634 340 €	1 834 916 €	2 292 023 €
Loyer AFUL	348 072 €	333 744 €	325 728 €	325 824 €
Provisions	25 564 €	0 €	0 €	0 €
Amortissements	47 304 €	41 609 €	34 300 €	112 175 €
Charges financières et exceptionnelles	45 399 €	34 939 €	84 101 €	111 654 €
TOTAL DES DÉPENSES	**5 286 352 €**	**5 601 478 €**	**6 864 846 €**	**7 343 670 €**
Résultat	**642 219 €**	**728 059 €**	**-340 344 €**	**-93 530 €**

Les recettes : un pilier à consolider

Les recettes totales ont connu une progression significative, passant de 5 928 572 € en 2020 à 7 250 140 € en 2023, ce qui représente une hausse de 22,3 %. Cette augmentation témoigne de la capacité de la Fédération à consolider ses ressources et à renforcer ses moyens d'action au service des luttes et des revendications syndicales. Les recettes de la Fédération sont principalement constituées de cotisations et d'autres recettes telles que : stages SSCT & CSE, Accords syndicaux, Accords partenaires, AGFPN et les ATMP. Ces sources de revenus reflètent l'activité de notre Fédération.

A) Cotisations adhérents FTM-CGT

Les cotisations syndicales demeurent le cœur de notre financement et constituent la part la plus importante de nos recettes, représentant un financement direct de notre organisation.

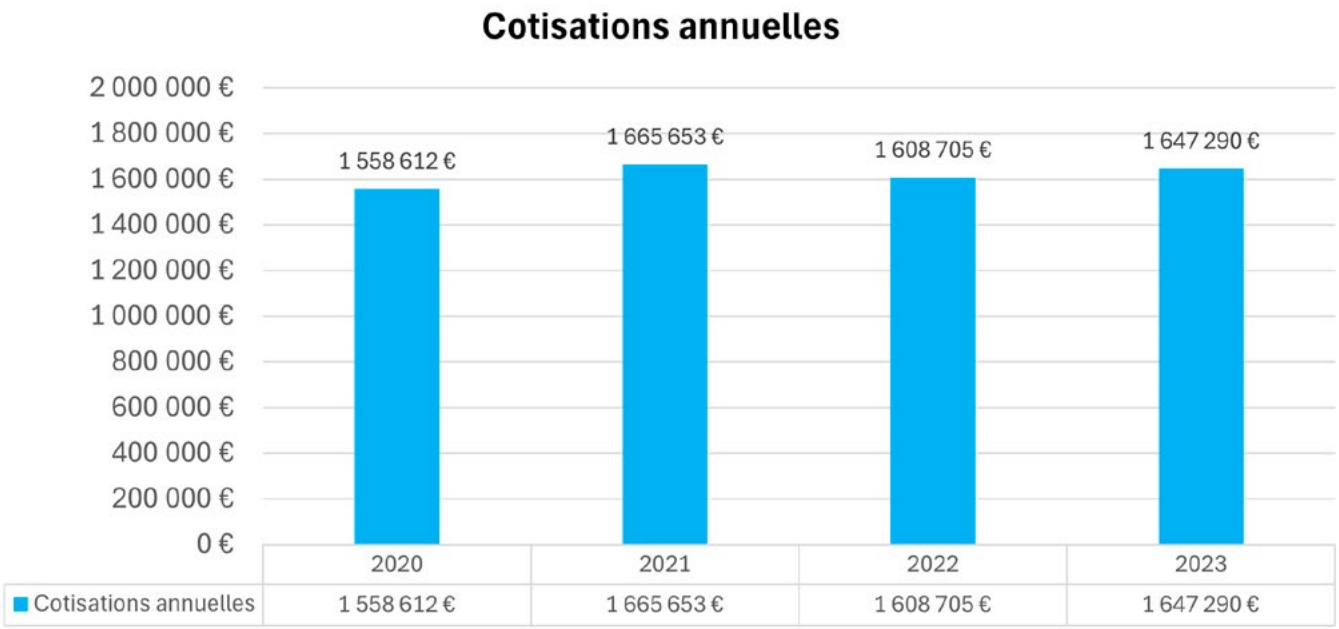

L'évolution des cotisations est globalement stable ces dernières années. **Cependant, elles représentent désormais moins de 25 % de nos ressources totales**, un seuil critique qui **fragilise notre autonomie financière** et affaiblit notre capacité d'action indépendante. Ce déséquilibre met clairement en péril l'indépendance politique de notre Fédération, en la rendant plus exposée aux financements extérieurs et donc potentiellement à des formes de dépendance.

Il est nécessaire de **relancer avec détermination la dynamique de syndicalisation**, à la fois pour renforcer notre organisation et pour rappeler que l'adhésion syndicale est un engagement réfléchi, porteur de sens. Plus que jamais, elle doit être perçue comme une démarche volontaire, et **l'objectif du 1 % statutaire en matière de cotisation doit devenir une référence commune.**

Actuellement, le montant moyen de la cotisation reste inférieur à 1 % du SMIC mensuel, ce qui met en évidence un écart important entre les cotisations réelles et les décisions de congrès, **il est donc important de tendre vers une cotisation équivalente à 1 % net du salaire**. Rehausser ce niveau constitue une condition essentielle pour disposer d'une organisation solide, autonome et en capacité d'agir efficacement sur le terrain, au plus près des salariés.

La consolidation de nos ressources repose également sur une remontée régulière, complète et rigoureuse des cotisations. **C'est par une gestion collective de ces moyens que nous pourrons, en partie, garantir notre autonomie financière, affirmer notre indépendance d'action et nous projeter avec clarté et détermination dans les actions à venir.**

B) Les autres recettes

Les autres recettes progressent régulièrement chaque année, témoignant de la capacité de notre Fédération à aller chercher de nouveaux leviers de financement.

Cela représente une **augmentation de 34 % entre 2020 et 2023**. Cette dynamique s'explique par le **développement des formation CSE et SSCT, les stages AT/MP**, la construction de partenariats, l'augmentation des subventions externes (CESA, AGEFIDIS, AGFPN) et accords syndicaux liées à la représentativité de la CGT dans les branches et dans l'entreprise.

Il est essentiel de consolider ces ressources tout en veillant à ce qu'elles ne compromettent jamais notre indépendance syndicale.

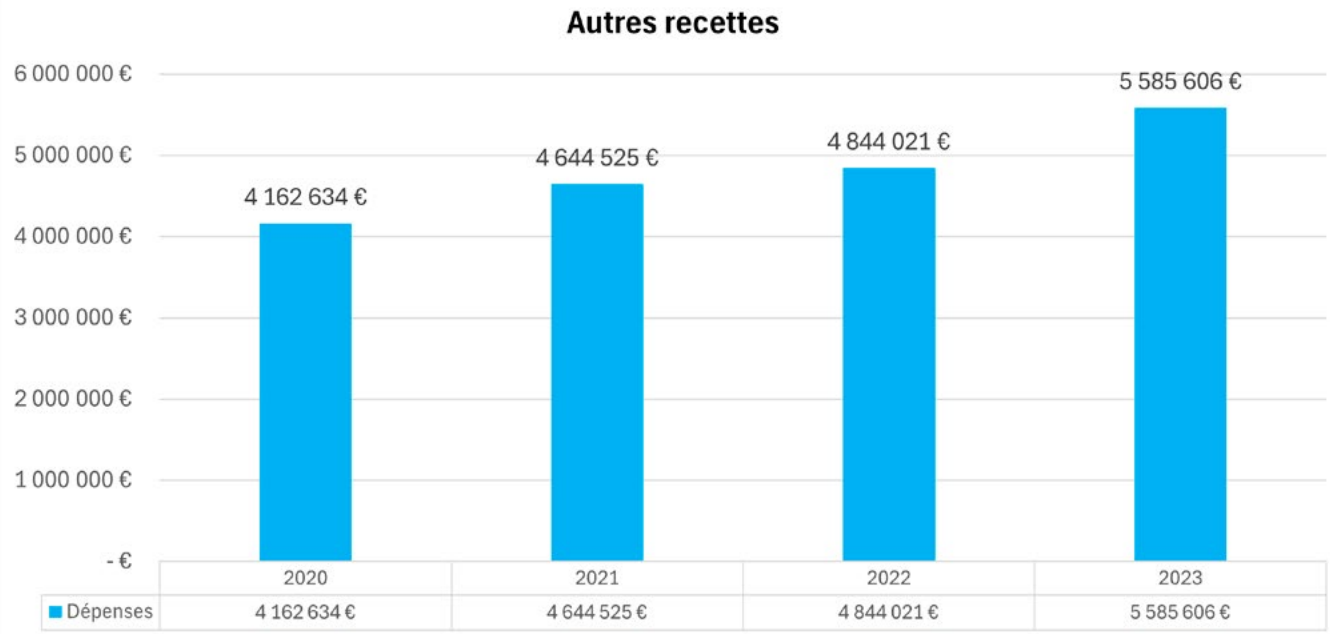

➢ Recettes des stages SSCT et CSE

Les recettes des stages SSCT affichent une progression régulière chaque année. En 2023, elles atteignent 877 869,34 €, confirmant une dynamique à la hausse par rapport aux années précédentes.

Cette évolution traduit, non seulement la montée en puissance de nos formations, mais aussi l'importance stratégique accordée à l'outillage des militants pour affronter les enjeux de santé, sécurité et conditions de travail.

Les recettes issues des stages CSE ont connu un bond significatif en 2023, atteignant 203 198,71 €. Cette progression s'explique en partie par le cycle des élections professionnelles — notamment les débuts et fins de mandature.

Par ailleurs, **la stratégie efficace de décentralisation de la formation syndicale dans les territoires**, a clairement porté ses fruits.

La Fédération a renforcé les équipes de comptabilité ainsi que les outils numérique, ce qui a permis un suivi plus rigoureux des factures de formation et une amélioration significative des procédures de relance.

Ce résultat montre qu'une organisation dotée des moyens humains et structurels **adaptés est capable non seulement d'accroître ses recettes, mais aussi d'affirmer pleinement son rôle d'accompagnement syndical au plus près des salariés.**

Intitulé	2020	2021	2022	2023
RECETTES STAGES CSE	82 826,55 €	88 852,25 €	71 210,05 €	203 198,71 €
RECETTES STAGES SSCT	393 407,58 €	708 148,11 €	485 075,08 €	877 869,34 €
TOTAL DES RECETTES	476 234,13 €	797 000,36 €	556 285,13 €	1 081 068,05 €

➢ Recettes des accords syndicaux

Croissance continue avec des recettes passant de 1 532 730 € en 2020 à 1 677 833,56 € en 2023.

Intitulé	2020	2021	2022	2023
RECETTES ACCORDS SYNDICAUX	1 532 731 €	1 606 528 €	1 650 715 €	1 677 834 €

➢ Recettes des accords partenaires

Légère diminution depuis 2020, culminant à 719 750 € en 2020, puis à 686 000 € en 2023.

Intitulé	2020	2021	2022	2023
RECETTES ACCORDS PARTENAIRES	719 750 €	713 000 €	710 900€	686 000 €

➢ Recettes externes

L'AGFPN (financement des organisations syndicales), a connu une évolution significative sur les quatre dernières années. Cette progression est directement liée à notre représentativité et à l'évolution de la masse salariale dans la branche de la métallurgie. Elle témoigne de l'impact concret de notre implantation syndicale et de notre capacité à peser dans le rapport de forces au sein des entreprises et des branches.

Intitulé	2020	2021	2022	2023
RECETTES FINANCEMENT DES ORGANISATIONS SYNDICALES	806 409 €	841 628 €	1 034 152 €	967 369 €

Les dépenses : un levier à maitriser

Les dépenses de la Fédération reflètent l'intensité de son activité, la richesse de ses engagements et sa présence constante sur le terrain. Elles sont le miroir de notre militantisme : réunions, formations, communication, détachements, fonctionnement général… chaque euro engagé doit être un **investissement au service de l'action syndicale.**

Cependant, la hausse continue de nos dépenses, notamment entre 2020 et 2023 (+39 %), ne peut être ignorée. Elle appelle à une attention renforcée, non pas pour freiner notre activité, mais pour garantir que chaque **dépense soit justifiée, ciblée et utile** en cohérence avec nos priorités politiques. Certaines hausses sont structurelles (coût des congrès, inflation, transport, publications), mais elles doivent être maîtrisées dans une logique de rigueur et de responsabilité collective.

Il est essentiel **d'identifier les marges de manœuvre** : mutualiser les moyens, optimiser la logistique, contrôler les frais fixes et réinterroger certaines habitudes de gestion. Cette démarche doit permettre de **concentrer nos ressources là où elles sont les plus utiles** : dans la syndicalisation, la formation, la mobilisation, et l'appui aux structures de proximité.

Maîtriser nos dépenses c'est renforcer notre capacité à aller plus loin. C'est garantir la **pérennité** de notre outil syndical, affirmer notre **indépendance**, et **renforcer** la puissance collective de notre Fédération au service des travailleuses et des travailleurs.

a) Dépenses : analyse des dépenses

Entre 2020 et 2023, les dépenses de la Fédération ont connu une progression marquée, impactant directement nos résultats financiers. Cette évolution doit être lue non pas comme une dérive, mais comme le reflet de l'intensité de notre activité syndicale, de nos combats et de notre présence au plus près des salariés. Mais elle appelle aussi à une vigilance accrue et à des choix clairs.

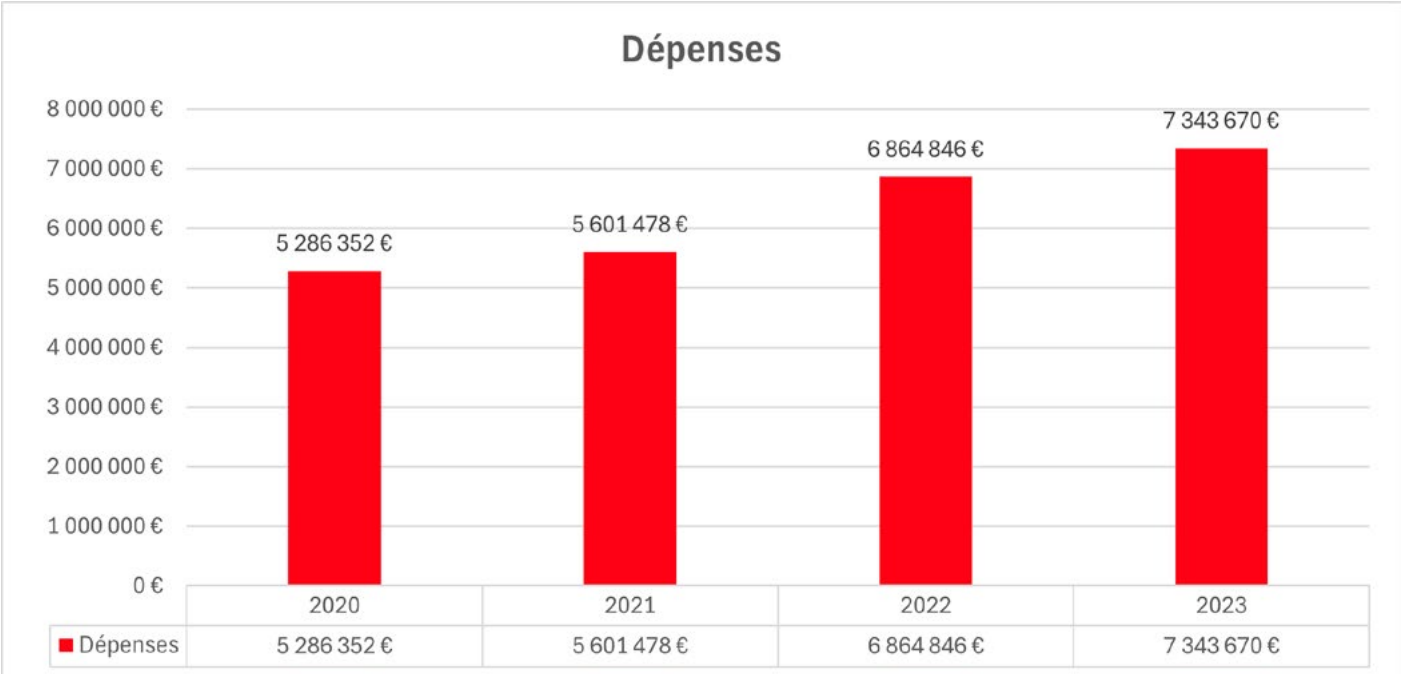

b) Rémunérations et cotisations sociales

Les dépenses liées aux rémunérations et aux cotisations sociales ont progressé de près de 10,4 %, passant de 2,59 M€ en 2020 à 2,86 M€ en 2023. Cette hausse s'explique par l'embauche de nouveaux personnels, les ajustements salariaux issus des négociations annuelles obligatoires (NAO), les augmentations individuelles (AI), l'augmentation de la prise en charge de certains avantages salariaux (ex. : prime de repas, part mutuelle, transport).

Ces dépenses traduisent un engagement de la Fédération en faveur de ses salariés, néanmoins les recettes des cotisations de nos adhérents ne suffisent pas à couvrir la masse salariale.

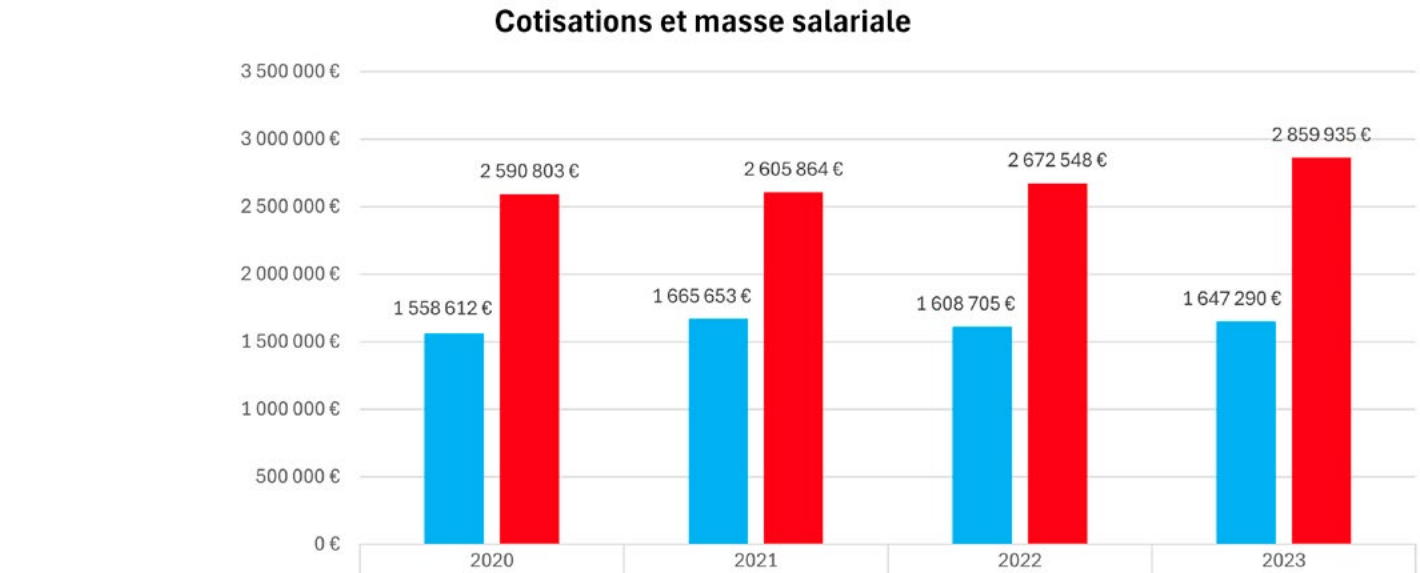

	2020	2021	2022	2023
Cotisations adhérents FTM-CGT	1 558 612 €	1 665 653 €	1 608 705 €	1 647 290 €
Rémunération et Cotisations sociales	2 590 803 €	2 605 864 €	2 672 548 €	2 859 935 €

c) Communication et publications

Les dépenses de communication ont connu une augmentation de **140 % entre 2020 et 2023**. Cette hausse reflète à la fois **la montée en puissance de notre stratégie de visibilité syndicale**, mais aussi les **effets directs de l'inflation**, en particulier l'augmentation des coûts des matières premières (papier, impressions) et du tarif des envois postaux.

Cette évolution s'explique également par le développement de nos supports (publications pour les retraités, Mensuel des Métallurgistes, campagnes thématiques) et la volonté assumée de renforcer **notre présence idéologique face à l'hégémonie médiatique patronale.**

Il est néanmoins indispensable que cette dynamique soit **accompagnée d'une maîtrise rigoureuse** : chaque euro investi dans la communication doit contribuer à **renforcer notre capacité à mobiliser, à convaincre et à gagner**.

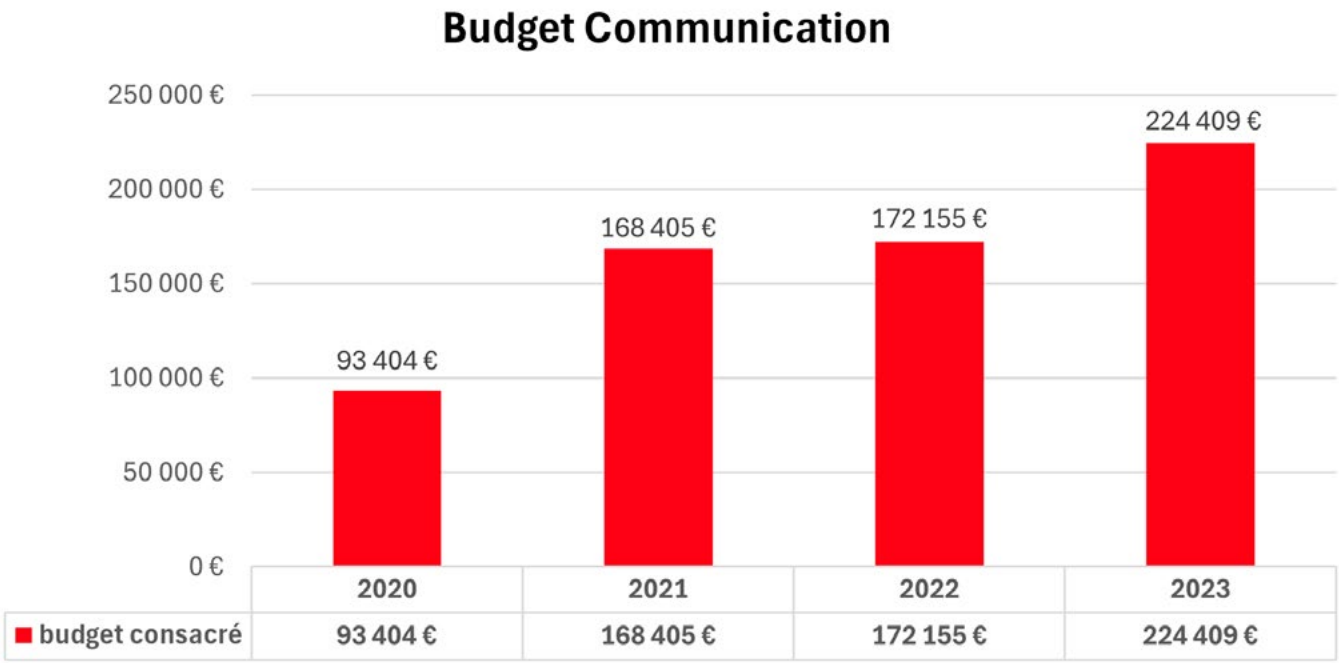

d) Réunions et déplacements :

Les dépenses liées aux réunions et déplacements ont connu une augmentation de 144 % entre 2020 et 2023, passant de 531 138 € à 1 297 225 €.

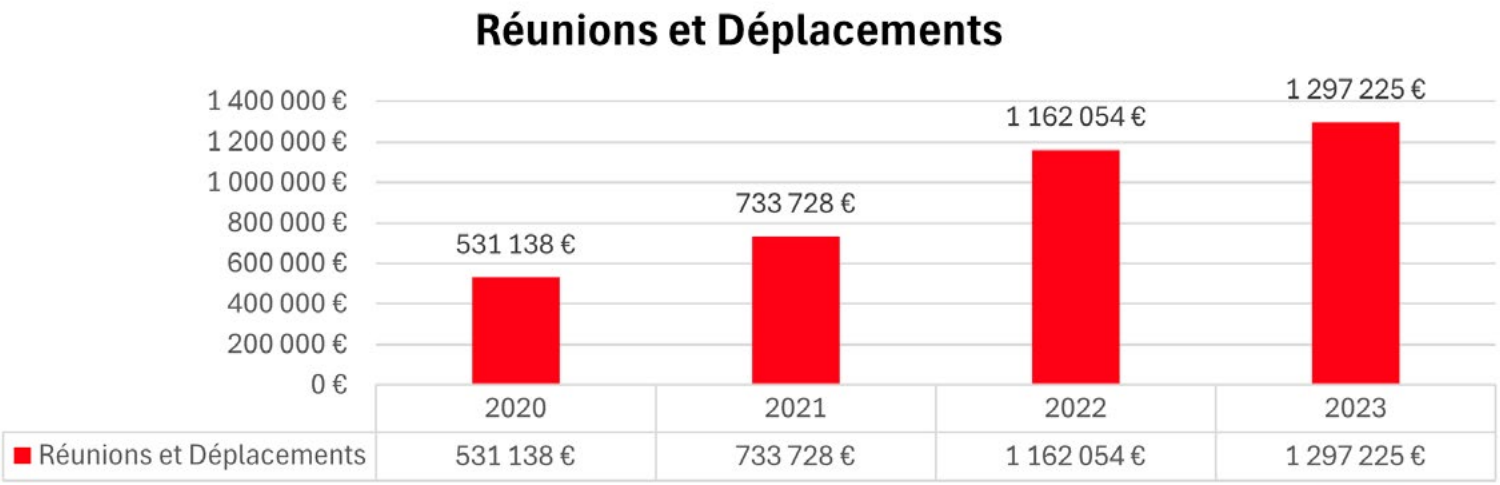

Cette hausse s'explique par la multiplication des initiatives fédérales comme les BF, CEF décentralisés et les Assises ainsi que par l'augmentation des frais de transport et d'hébergement des camarades engagés dans l'activité syndicale.

Dans le contexte post-pandémie, **il est nécessaire de rationaliser les déplacements, favoriser les réunions en visioconférence et optimiser la logistique maîtrisant les dépenses, sans nuire à l'efficacité militante.**

Par ailleurs, la décision de la Fédération d'investir dans l'immobilier à partir de 2024-2025 marque une volonté politique claire : **réduire les coûts à long terme et constituer un patrimoine collectif, au service du mouvement syndical.**

Ces efforts ne doivent pas être vus comme des restrictions, mais comme des choix stratégiques pour concentrer nos ressources sur l'essentiel : l'organisation des luttes et le renforcement du rapport de forces face au patronat.

e) Autres dépenses

Les dépenses liées à des postes essentiels, tels que les détachements de camarades (représentent entre 8 % et 10 % des dépenses totales de la FTM), les aides financières et matérielles aux territoires, les honoraires d'avocats, ainsi que les charges de fonctionnement (loyers, électricité, maintenance informatique, locations, etc.), occupent une place centrale dans notre budget.

Il est indispensable de réévaluer ces coûts, non pas dans une logique d'austérité, mais pour libérer des marges de manœuvre au service des luttes. Une analyse fine permettra d'identifier les leviers d'efficacité, d'optimiser les processus, de renégocier les contrats avec les prestataires et de renforcer la mutualisation des dépenses, notamment en lien avec d'autres fédérations. Chaque euro économisé sur la gestion générale est un euro rendu à l'action syndicale.

Conclusion

La Fédération a enregistré une croissance de ses recettes, notamment en matière de cotisations et de financements externes. Les dépenses ont progressé à un rythme encore plus rapide, créant un déséquilibre financier. Pour préserver notre stabilité et garantir l'avenir, **il est impératif d'avoir une gestion plus rigoureuse et une stratégie de dépenses maîtrisée**, essentielles pour maintenir la solidité financière de notre organisation et garantir qu'elle reste un outil puissant au service des travailleurs et des luttes à venir.

Il est **impératif que nous renforcions notre autonomie financière**, afin de garantir les moyens de mener un syndicalisme offensif, indépendant et au service des travailleurs. Notre indépendance syndicale dépend, avant tout, de notre capacité collective à élargir la base des syndiqués. Il est donc **urgent de relancer avec force la bataille de la syndicalisation** : non seulement pour renforcer notre organisation, mais aussi pour **réaffirmer l'adhésion comme un acte profondément politique et militant**. Plus que jamais, l'adhésion doit rimer avec engagement, et l'atteinte du **1 % statutaire** en matière de cotisation doit redevenir une exigence collective et prioritaire. La consolidation de nos ressources propres passe également par une **remontée régulière, complète et militante des cotisations à la Fédération.** C'est en nous donnant collectivement ces moyens que nous pourrons **garantir notre indépendance financière, affirmer notre autonomie politique, et préparer l'avenir avec clarté, détermination et puissance d'action, pour une CGT forte, autonome, offensive, de classe et de masse**, capable de mener les batailles là où elles doivent se jouer : sur le terrain, au plus près des travailleuses et des travailleurs.

BILAN AU 31/12/2020

ACTIF	31/12/2020			31/12/2019
	Brut	Amort Prov	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions; brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	31 992,86	28 600,07	3 392,79	4 428,11
Immobilisations corporelles				
Terrains	5 945,51		5 945,51	5 945,51
Constructions	53 509,61	51 815,03	1 694,58	3 834,96
Autres immobilisations corporelles	368 129,38	254 410,41	113 718,97	99 386,69
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées	51 668,00		51 668,00	51 668,00
Prêts	16 435,76		16 435,76	15 562,31
Autres	3 930,00		3 930,00	3 930,00
TOTAL I	**531 611,12**	**334 825,51**	**196 785,61**	**184 755,58**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Avances & acomptes versés	134 457,67		134 457,67	33 622,89
Créances clients, usagers et comptes rattachés	797 119,18	73 420,98	723 698,20	701 147,11
Autres	120 072,41	21 000,00	99 072,41	96 128,37
Produits à recevoir	1 427 444,79		1 427 444,79	1 116 945,92
Disponibilités	763 504,45		763 504,45	730 124,23
Charges constatées d'avance	84 448,25		84 448,25	47 552,95
TOTAL II	**3 327 046,75**	**94 420,98**	**323 2625,77**	**2 725 521,47**
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**2 910 277,05**	**429246,49**	**3 429 411,38**	**2 910 277,05**

PASSIF	31/12/2020	31/12/2019
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	839 178,00	568 183,64
Fonds propres complémentaires		
Autres immobilisations corporelles		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	16 072,38	16 072,38
Autres		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	642 219,08	270 994,36
Situation nette (sous-total)	***1 497 469,46***	***855 250,38***
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
TOTAL I	**1 497 469,46**	**855 250,38**
FONDS REPORTES ET DEDIES		
TOTAL II	**0,00**	**0,00**
PROVISIONS		
Provisions pour risques	18 308,00	
Provisions pour charges	338 063,86	312 500,23
TOTAL III	**356 371,86**	**312 500,23**
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Avances & acomptes reçus	0,00	1 881,65
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	632 962,51	824 371,29
Dettes fiscales et sociales	476 027,22	479 745,52
Autres dettes	448 161,04	397 240,08
Charges à payer	18 419,29	39 287,90
TOTAL IV	**1 575 570,06**	**1 742 526,44**
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	**3 429 411,38**	**2 910 277,05**

BILAN AU 31/12/2021

ACTIF	31/12/2021			31/12/2020
	Brut	Amort Prov	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions; brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	31 992,86	31 005,27	987,59	3 392,79
Immobilisations corporelles				
Terrains	5 945,51		5 945,51	5 945,51
Constructions	53 509,61	53 509,61	0,00	1 694,58
Autres immobilisations corporelles	390 041,14	254 410,41	98121,74	113 718,97
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées	51 668,00		51 668,00	51 668,00
Prêts	17 560,66		17 560,66	16 435,76
Autres	3 195,74		3 195,74	3 930,00
TOTAL I	**553 913,52**	**376 434,28**	**177 479,24**	**196 785,61**
ACTIF CIRCULANT				
Créances				
Avances & acomptes versés	221 263,52		221 263,52	134 457,67
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 185 520,49	73 420,98	1 112 099,51	723 698,20
Autres	271 914,75	3 000,00	268 914,75	99 072,41
Produits à recevoir	1 617 792,00		1617792,00	1 427 444,79
Disponibilités	941 970,32		941 970,32	763 504,45
Charges constatées d'avance	108 761 ,70		108 761,70	84 448,25
TOTAL II	**4 347 222,78**	**76 420,98**	**4 270 801,80**	**323 2625,77**
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**4 901 136,30**	**452 855,26**	**4 448 281,04**	**3 429 411,38**

PASSIF	31/12/2021	31/12/2020
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	1 481 397,08	839 178,00
Fonds propres complémentaires		
Autres immobilisations corporelles		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	16 072,38	16 072,38
Excédent ou déficit de l'exercice	728 058,96	642 219,08
Situation nette (sous-total)	***2 225 528,42***	***1 497 469,46***
TOTAL I	**2 225 528,42**	**1 497 469,46**
FONDS REPORTES ET DEDIES		
TOTAL II	**0,00**	**0,00**
PROVISIONS		
Provisions pour risques	0,00	18 308,00
Provisions pour charges	334 434,66	338 063,86
TOTAL III	**334 434,66**	**356 371,86**
DETTES		
Avances & acomptes reçus	378,75	0,00
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	791 623,72	632 962,51
Dettes fiscales et sociales	536 557,31	476 027,22
Autres dettes	479 636,68	448 161,04
Charges à payer	80 121,50	18 419,29
TOTAL IV	**1 888 317,96**	**1 575 570,06**
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	**4 448 281,04**	**3 429 411,38**

BILAN AU 31/12/2022

ACTIF	31/12/2022			31/12/2021
	Brut	Amort Prov	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions; brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	31 992,86	31 005,27	421,93	987,59
Immobilisations corporelles				
Terrains	535 945,51		535 945,51	5 945,51
Constructions	53 509,61	53 509,61		
Autres immobilisations corporelles	448 125,63	325 653,92	122 471,71	98121,74
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées	51 668,00		51 668,00	51 668,00
Prêts	55 734,17		55 734,17	17 560,66
Autres	2 570,00		2 570,00	3 195,74
TOTAL I	**1 179 545,78**	**410 734,46**	**768 811,32**	**177 479,24**
ACTIF CIRCULANT				
Créances				
Avances & acomptes versés	53 088,49		53 088,49	221 263,52
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 185 520,49	73 420,98	887 103,10	1 112 099,51
Autres	407 892,47		407 892,47	268 914,75
Produits à recevoir	1 834 640,73		1 834 640,73	1617792,00
Disponibilités	766 947,31		766 947,31	941 970,32
Charges constatées d'avance	51 963,62		51 963,62	108 761,70
TOTAL II	**4 075 056,70**	**73 420,98**	**4 001 635,72**	**4 270 801,80**
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**5 254 602,48**	**484 155,44**	**4 770 447,04**	**4 448 281,04**

PASSIF	31/12/2022	31/12/2021
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	2 739 456,04	1 481 397,08
Réserves		
Réserves pour projet de l'entité	16 072,38	16 072,38
Excédent ou déficit de l'exercice	- 340 343,79	728 058,96
Situation nette (sous-total)	***2 415 184,63***	***2 225 528,42***
TOTAL I	**2 415 184,63**	**2 225 528,42**
FONDS REPORTES ET DEDIES		
TOTAL II	**0,00**	**0,00**
PROVISIONS		
Provisions pour charges	306 489,33	334 434,66
TOTAL III	**306 489,33**	**334 434,66**
DETTES		
Avances & acomptes reçus		378,75
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 095 618,46	791 623,72
Dettes fiscales et sociales	464 246,47	536 557,31
Autres dettes	487 474,44	479 636,68
Charges à payer	1 433,71	80 121,50
TOTAL IV	**2 048 773,08**	**1 888 317,96**
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	**4 770 447,04**	**4 448 281,04**

BILAN AU 31/12/2023

ACTIF	31/12/2023			31/12/2022
	Brut	Amort Prov	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions; brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	31 433	31 433		422
Immobilisations corporelles				
Terrains	535 945,51		535 945,51	535 946
Constructions	624 010	73 875	550 135	
Autres immobilisations corporelles	423 392	275 060	148 331	122 472
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées	51 668		51 668	51 668
Prêts	33 460		33 460	55 734
Autres	2 570		2 570	2 570
TOTAL I	**1 702 477**	**380 368**	**768 811**	**768 811**
ACTIF CIRCULANT				
Créances				
Avances & acomptes versés	93 493		93 493	53 088
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 349 243	33 971	1 315 272	887 103
Autres	2 090 497		2 090 497	2 242 533
Disponibilités	992 053		992 053	766 947
Charges constatées d'avance	101 267		101 267	51 964
TOTAL II	**4 626 553**	**33 971**	**4 592 582**	**4 001 636**
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**6 329 030**	**414 339**	**5 914 691**	**4 770 447**

PASSIF	31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	2 415 185	2 755 528
Réserves		
Excédent ou déficit de l'exercice	- 93 530	- 340 343,79
Situation nette (sous-total)	***2 321 655***	***2 415 185***
TOTAL I	**2 321 655**	**2 415 185**
FONDS REPORTES ET DEDIES		
TOTAL II	**0,00**	**0,00**
PROVISIONS		
Provisions pour risques	18 557	
Provisions pour charges	203 212	306 489
TOTAL III	**221 769**	**306 489**
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	497 207	
Emprunts et dettes financières divers	506 373	453 420
Avances & acomptes reçus	174 628	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 410 520	1 095 618,46
Dettes fiscales et sociales	626 386	464 246,47
Autres dettes	156 153	35 849
TOTAL IV	**3 371 267**	**2 048 773**
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	**5 914 691**	**4 770 447**

Communication : FTM-CGT / Impression : Rivet Presse Editions, Limoges

jeunes
cgt
www.jeunes.cgt